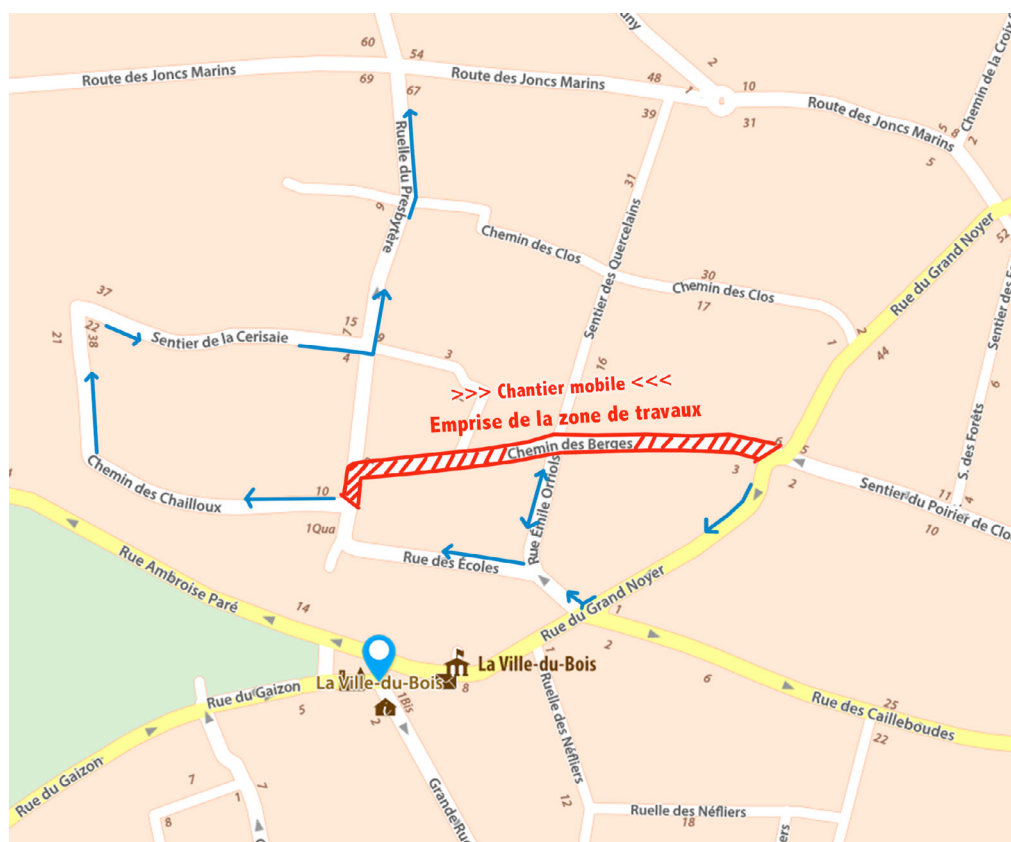




Travaux sur les réseaux d'assainissement chemin des Berges

Du 9 juillet au 31 août 2018

**Fermeture du chemin des Berges
et fermeture partielle de l'intersection
ruelle du Presbytère/chemin des Chailloux**



Attention : chantier mobile !

Les possibilités de circulation autour de la zone de travaux se feront suivant l'avancement du chantier



Mise en double-sens de la rue Emile Orriols, avec interdiction de stationner sauf sur les places de parking matérialisées.



Fermeture et interdiction de stationner ruelle du Presbytère entre chemin des Berges et chemin des Chailloux ainsi que sur le parking.



Zones de travaux : accès réservés uniquement aux riverains entre 17h30 et 7h du matin et en fonction de l'avancement du chantier mobile.

Retrouvez ces informations sur www.lavilledubois.fr





Information aux riverains

Compte tenu de la fermeture de la circulation chemin des Berges, l'organisation de la collecte des déchets sera modifiée sur ce secteur jusqu'au 31 août.

Modifications



Encombrants : pas de ramassage en août pour le chemin des Berges



Les riverains sont invités à déposer les encombrants directement en déchetterie.
Liste des centres sur www.siredom.com

Pas de changements



Ordures ménagères : lundi et jeudi



Emballages : mercredi



Verre : un lundi sur deux (semaines impaires)



Déchets verts : lundi (à déposer dans les zones de collecte situées à chaque extrémité de rue)



Les entreprises MGCE et TPE, en charge des travaux, distribueront des sacs poubelles aux riverains pour les OM et les emballages. Il suffira aux habitants de sortir les sacs devant chez eux aux jours habituels (indiqués ci-dessus), l'entreprise les collectera et les déposera dans les deux zones de collecte situées à chaque extrémité de la rue.



Pourquoi ces travaux ?

Menés par le Syndicat de la Vallée de l'Orge, ces travaux ont pour objectif de remplacer les réseaux d'eaux usées défectueux (collecteur principal et branchements individuels), ce qui permettra d'améliorer le séparatif des réseaux (EU et EP) mais également de supprimer la pollution des sols.